



Conseil d'établissement 2023-2024

CÉ 23/24 PV 01

PROCÈS-VERBAL de la première réunion du conseil d'établissement de l'école Jules-Émond – Amédée-Boutin tenue le mercredi 27 septembre 2023 à 19 h au local des arts de l'école Jules-Émond.

Étaient présents :

Parents

Annie Sasseville (substitut)
Alexandra Fortin
Geneviève LeBel
Vincent Bernier
Christine Seyer
Andréane Durand

Personnel de l'école

Marie Verrier, directrice
Bryan Langevin directeur adjoint
Nathalie Gauthier, enseignante titulaire 4^e année
Josiane Caron, technicienne responsable du service de garde
Catherine Levert, orthopédagogue
Andrée-Anne Drolet, orthophoniste
Isabelle Forcier, enseignante titulaire 1^{re} année
Nadine Vignolas, technicienne en éducation spécialisée

Était absente :

Parents

David Gosselin

Personnel de l'école

1

ÉLECTIONS À LA PRÉSIDENTE, À LA VICE-PRÉSIDENTE ET AU SECRÉTARIAT

Suite au mot de bienvenue de la directrice de l'école et à la présentation des membres, ces derniers passent à l'élection de la présidence du conseil.

Candidature de Mme Geneviève LeBel proposée par Mme Christine Seyer et appuyée par Mme Alexandra Fortin. Comme il n'y a aucune autre candidature, madame LeBel accepte et est élue par acclamation présidente du conseil d'établissement 2023-2024.

Pour la vice-présidence, madame Geneviève LeBel propose monsieur David Gosselin. Cette proposition est appuyée par Madame Christine Seyer. Étant donné qu'il n'y a aucune autre candidature, monsieur Gosselin accepte (via courriel) et est élu par acclamation vice-président du conseil d'établissement 2023-2024.

Madame Marie Verrier se propose pour agir comme secrétaire des réunions du conseil. Les membres du conseil acceptent cette proposition. Cette proposition est appuyée par Mme Andréane Durand et appuyée par Mme Josiane Caron.





1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CÉ #23/24 001

IL EST PROPOSÉ par madame Alexandra Fortin l'adoption de l'ordre du jour suivant avec les ajouts en gras

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion du 15 juin 2022
3. Questions et interventions du public
4. Régie interne (LIP art. 67)
 - 4.1 Règles de régie interne
 - 4.2 Points récurrents à inscrire à l'ordre du jour
 - 4.3 Calendrier des réunions
5. Dénonciation de conflit d'intérêts (LIP art. 70)
6. Représentant de la communauté
7. Mot du représentant au comité de parents
8. Clientèle 2023-2024
9. Projet éducatif 2023 – 2027
10. Formation obligatoire des membres du Conseil d'établissement
11. Service de garde
 - 11.1 Activités parascolaires et inter service de garde
 - 11.2 Nouvelle tarification
 - 11.3 Heures d'ouverture au SDG lors des journées pédagogiques**
12. Vie de l'école
 - 12.1 Programmation des sorties éducatives (LIP art. 87) 2023-2024
 - 12.2 Activités de financement
 - 12.3 Programmation pour éducation à la sexualité
 - 12.4 Normes et modalités d'évaluation
 - 12.5 Aide alimentaire
 - 12.6 Parole aux enseignants
13. Autres sujets à l'étude :
 - 13.1 Cyber-intimidation**
 - 13.2 Courriel concernant la rentrée scolaire**
 - 13.3 Idées pour promouvoir la présence des parents à l'assemblée générale**
14. Date de la prochaine réunion : 29 novembre 2023
15. Levée de l'assemblée

Cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion du 7 juin 2023

CÉ #23/24 002

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Vincent Bernier l'adoption du procès-verbal de la réunion du 7 juin 2023 tel qu'envoyé par courriel.

Cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. Questions et interventions du public





Aucune intervention du public.

4. Régie interne (LIP art. 67)

4.1 Règles de régie interne

CÉ #23/24 003

La directrice présente le document de règles de régie interne du conseil d'établissement tel qu'établies. Des précisions sont apportées au point 2.3 quant à la possibilité de tenir des rencontres en visioconférence. Il est proposé par Mme Andréane Durand la modification des règles de régie interne tel que discutées lors de la rencontre. *Cette proposition est adoptée à l'unanimité.*

4.2 Points récurrents à inscrire à l'ordre du jour

CÉ #23/24 004

Il est proposé par madame Andrée-Anne Drolet que les points suivants soient placés de façon récurrente à l'ordre du jour des réunions du conseil d'établissement :

- *Questions et interventions du public*
- *Mot du président et du représentant au comité de parents du centre de services scolaire*
- *Représentant de la communauté*
- *Service de garde*
- *Activités école*

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

3

4.3 Calendrier des réunions

CÉ #23/24 005

La directrice précise que le conseil d'établissement doit siéger au moins cinq (5) fois par année. Après discussion, il est convenu de tenir les réunions le mercredi.

CONSIDÉRANT QUE l'article 67 de la Loi sur l'instruction publique oblige le conseil d'établissement à fixer le jour, l'heure et le lieu des séances;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'établissement doit tenir au moins cinq (5) séances par année scolaire;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'établissement doit informer les parents et les membres du personnel de l'école du jour, de l'heure et du lieu de ses séances.

IL EST PROPOSÉ par madame Andrée-Anne Drolet

- *que les prochaines séances du conseil d'établissement de l'école se tiennent les mercredis 29 novembre 2023, 31 janvier 2024, 27 mars 2024, 15 mai 2024 et 5 juin 2024 à 19 h au local des arts de l'école Jules-Émond, 1065 avenue de la Montagne Est, Québec;*
- *qu'advenant le besoin d'une séance extraordinaire, elle puisse se tenir, dans la mesure du possible, également un mercredi;*





- qu'aucune réunion régulière ne se tienne pendant les mois de juillet et d'août.

Cette proposition est **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**.

5. Dénonciation de conflit d'intérêts

La directrice rappelle l'obligation légale de tous les membres de dénoncer toute situation qui pourrait les placer en conflit d'intérêts potentiel ou réel par rapport à un ou des sujets traités par le conseil. Si tel était le cas, cette dénonciation devrait se faire par l'intermédiaire du document déposé.

6. Représentant(s) de la communauté

La directrice rappelle que la LIP permet aux membres du conseil de se nommer deux représentants de la communauté (art. 42 5^e alinéa). Elle les invite donc à faire, s'il y a lieu, les approches nécessaires auprès de personnes qui pourraient avoir un intérêt à participer aux travaux et aux discussions du conseil. La direction a d'ailleurs invité les membres de la Maison de la Famille St-Ambroise à venir siéger au conseil d'établissement.

7. Mot du représentant au comité de parents

Mme Andréane Durand mentionne que la première rencontre du comité se tiendra le 3 octobre prochain.

8. Clientèle de l'école au 29 septembre 2023

La directrice donne la clientèle prévisionnelle déclarée au 30 septembre 2023 :

Cycle	Année	Nombre d'élèves (avec pondération)	Nombre de groupes
Précolaire	4 ans (max. 17)	26 (26)	2
	5 ans (max. 19)	94 (107)	6
1 ^{er} cycle	1 ^{re} année (max. 22)	108 (111)	5
	1 ^{re} / 2 ^e année		1
	2 ^e année (max. 24)	99 (104)	4
2 ^e cycle	1 ^{re} année (max. 26)	130 (130)	5
	2 ^e année (max. 26)	107 (127)	5
EHDAA	Classes fermées	30	3
Total :		594 (635)	31
		22-09-30	607 (641)
		21-09-28	569 (598)



CÉ #23/24 006

9. Projet éducatif 2023-2027

La directrice dépose et présente le projet éducatif 2023-2027. Celui-ci a été élaboré avec le comité du projet éducatif et a été déposé à l'assemblée du personnel pour approbation. La direction fait la présentation détaillée du projet éducatif. Elle rappelle que le projet éducatif doit être transmis à la direction générale du centre de services scolaire avant le 1^{er} décembre (LIP art 75).

IL EST PROPOSÉ par madame Christine Seyer que le projet éducatif 2023-2027 de l'école Jules-Emond – Amédée-Boutin soit adopté tel que présenté par la directrice.

Cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10. Formation obligatoire

La directrice mentionne qu'avec le projet de loi 40 sur la gouvernance scolaire, le législateur a introduit l'obligation pour tous les membres qui en sont à leur premier mandat de suivre la formation à l'intention des membres des conseils d'établissement élaborée par le ministre de l'Éducation. La directrice a fait parvenir le lien à tous les membres et demande à tous de confirmer lorsque tous les modules de formation auront été suivis. Il en va de la responsabilité de chaque membre de s'assurer de ses obligations légales.

5

11. Service de garde

11.1 Activités parascolaires et inter service de garde

Monsieur Bryan Langevin présente la liste des activités parascolaires qui ont débuté pour la session d'automne.

Madame Josiane Caron parle des groupes interservices de garde. Les groupes qui ont débuté sont l'improvisation, le soccer, le deck hockey et le hockey. Ils pratiqueront leur activité au service de garde et participeront à des tournois extérieurs lors de certaines journées pédagogiques. Les parents demandent que soit offert des activités parascolaires qui touchent davantage les arts. La direction en prend bonne note pour la future session.

11.2 Nouvelle tarification

Madame Caron profite de l'occasion pour mentionner que le nombre d'élèves inscrits au service de garde ressemble à celui de l'année dernière. Nous avons 378 = réguliers + 138 sporadiques donc 516 élèves inscrits au total.



Elle nous informe aussi du changement de tarification imposée par le ministère. Ainsi, voici la nouvelle grille tarifaire :

Période	Tarifs
Période du matin	4,32 \$
Période du midi	4,32 \$
Période du soir	7,63 \$
Période du préscolaire avant la fin des classes en après-midi	3,30 \$
Période de dépannage ponctuel (matin)	5,00 \$
Période de dépannage ponctuel (diner)	5,00 \$
Période de dépannage ponctuel (soir)	8,95 \$
Journée pédagogique (les frais de sorties sont en surplus)	15,30 \$

11.3 Heures d'ouverture au SDG lors des journées pédagogiques

Monsieur Vincent Bernier apporte ce point. Il se questionne pour savoir si le changement dans les heures d'ouverture a eu des répercussions auprès des parents. Mme Caron explique que seul 2-3 parents sont arrivés en retard lors de la dernière journée pédagogique. Ce point ne semble pas poser problème puisque Mme Caron n'en a pas entendu parler.

6

12. Activités école

12.1. Programmation des sorties éducatives (LIP art 87) 2023-2027

La direction explique que les enseignants étant en moyen de pression, il n'y a aucune sortie éducative prévue à court terme.

12.2 Activités de financement

Les membres du conseil d'établissement discutent des campagnes de financement à tenir cette année. Il est proposé par Mme Andréane Drolet et appuyée par Mme Geneviève LeBel de tenir différentes campagnes de financement cette année. La première campagne de financement reste à déterminer. Les recettes-en-pot seraient la première campagne à tenir. Toutefois, les parents veulent en rediscuter pour déterminer la meilleure façon de l'organiser. Les enseignants étant en moyen de pression, on doit éviter de leur imposer une charge de travail liée à la campagne. Pour la deuxième campagne, il est voté de tenir la campagne du course-o-thon comme les années passées.

CÉ #23/24 007

CÉ #23/24 008

Il est également proposé par Mme Andréane Drolet et appuyé par Mme Geneviève LeBel d'inscrire l'école à la compagnie colle à moi afin d'amasser des sous en lien avec l'utilisation par les parents d'étiquettes et





de biens promotionnels. L'information sera diffusée dans l'info-parents afin de promouvoir cette campagne.

CÉ #23/24 009

Les autres moyens de financement qui seront offerts à l'école seront pour amasser de l'argent pour opération enfant Soleil. Comme l'année dernière, nous ferons une activité porte ton pyjama « payante » et la permission d'apporter du chocolat de Pâques après la fête. Il est proposé par Mme Andréane Drolet et appuyé par Mme Geneviève LeBel de tenir ces deux campagnes de financement au profit d'Opération Enfant Soleil.

12.3 Programmation pour éducation à la sexualité

La direction présente la programmation annuelle pour l'éducation à la sexualité.

12.4 Normes et modalités d'évaluation

La direction explique aux parents que pour favoriser la transition entre le préscolaire et la première année, les élèves de première année ne recevront pas de notes au premier bulletin en français. Les enseignants s'assureront de transmettre des informations qualitatives sur le développement de cette compétence de façon régulière et exhaustive afin de ne pas créer de surprises au 2^e bulletin pour les élèves qui éprouvent des difficultés.

7

12.5 Aide alimentaire

La direction mentionne aux membres du conseil d'établissement qu'elle a fait une demande de subvention à President Choice qu'elle a obtenue. En effet, l'école a reçu 15 000\$ pour offrir des repas et des collations à tous les élèves de l'école. Le club Rotary devrait aussi contribuer afin de rejoindre le plus d'élèves possibles. La direction remarque une hausse du nombre d'élèves qui ont des besoins alimentaires cette année. La situation économique affecte plusieurs familles du secteur de là l'importance que l'école se préoccupe de cette situation.

12.6 Parole aux membres du personnel

Le directeur adjoint donne quelques précisions sur les différentes activités vécues à l'école depuis le début de l'année. Il est notamment question des achats informatiques effectués par l'école. Un parent se questionne sur les applications qui sont accessibles aux enfants sur les I-Pad et de leur pertinence. Un suivi sera fait à ce sujet.





13. Autres sujets à l'étude :

13.1 Cyberintimidation Communication courriel école / parent

Un parent demande si l'école fait de la prévention quant à la cyberintimidation. La direction explique que la prévention s'effectue souvent en 4^e année sur ce sujet. Nous verrons avec la policière éducatrice s'il est possible de donner des ateliers systématiquement aux élèves de 4^e année en promotion et prévention. Assurément que lorsqu'une situation de cyberintimidation survient à l'école, des actions sont posées. Nous voulons aussi agir en prévention pour éviter que cela se produise.

13.2 Courriels concernant la rentrée scolaire

Les parents du conseil d'établissement informent la direction que de nombreux courriels sont envoyés aux parents. Certains courriels comportent des erreurs et ensuite un message de correction est envoyé. Les parents trouvent que les courriels concernant la rentrée scolaire sont arrivés un peu trop à la dernière minute. La direction prend bien note des commentaires et verra la possibilité d'apporter des améliorations à cette situation.

13.3 Idées pour promouvoir la présence des parents à l'assemblée générale

Les parents trouvent dommage la faible présence aux assemblées générales des parents. Il est proposé deux idées pour améliorer cette situation. Tout d'abord, il faudrait faire de la promotion quant à l'importance d'avoir des parents qui se présentent à l'assemblée générale. Ensuite, l'heure pourrait être changée. Il est proposé de tenir l'assemblée générale entre les deux moments des rencontres de parents (exemple 17h15 rencontre de parents du 1^{er} cycle, 18h assemblée générale et 18h30 rencontre de parents du 2^e cycle).

8

14. Date de la prochaine réunion :

La directrice rappelle que la prochaine réunion prévue au calendrier se tiendra le mercredi 29 novembre prochain à 19 h

15. Levée de la réunion

CÉ #23/24 010

IL EST PROPOSÉ par madame Nadine Vignolas la levée de la réunion à 21h49

Cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Marie Verrier
Directrice et secrétaire de réunion

Geneviève LeBel
Présidente du conseil d'établissement 2023-2024

